DIU « Ethique des pratiques du soin »

Organisé par l'Espace régional de réflexion éthique Occitanie

En coopération avec les facultés de Médecine

de Montpellier-Nîmes et d'Aix-Marseille

Responsable pédagogique : **Jacques Bringer**, président de l'Espace de réflexion éthique Occitanie.

Coordinatrice pédagogique : **Pascaline Rocher**, directrice déléguée de l'Espace de réflexion éthique Occitanie

Présentation :

Public cible

• Non ouvert à la Formation initiale

• Uniquement ouvert à la Formation continue :
-les médecins et autres professionnels français ou étrangers des secteurs médical et médico-social, (pharmaciens, odontologistes, paramédicaux, sages-femmes, administratifs)
-les juristes, philosophes, chercheurs, enseignants et tout professionnel intéressé par les problèmes d'éthique du soin (sur dossier)

Niveau minimum requis : II (Bac +3)

Objectif(s) de la formation

Réflexion philosophique et éthique sur le sens des actions et leurs résultats dans le domaine des pratiques des soignants afin d'améliorer la qualité relationnelle entre soignants et patients.

Compétences acquises

-Acquérir les principes philosophiques et éthiques qui permettent de guider le professionnel de santé dans ses pratiques par une formation aussi bien médicale que juridique ou philosophique
-Peut ouvrir sur un master "Ethique, science, santé, société" puis sur une thèse d'éthique (mention pathologie humaine, Ecole Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé)

Modalités d'enseignement

Enseignant(s) responsables(s) :
Jacques BRINGER
CHU Montpellier

Thierry LAVABRE-BERTRAND
CHU Nîmes

Pascaline ROCHER (coordinatrice pédagogique)

Enseignement :
Diplôme organisé par l'Espace régional de réflexion éthique Occitanie en coopération avec les facultés de Médecine de Montpellier-Nîmes et d'Aix-Marseille.

•Volume horaire total d'enseignement : 90h
•Production d'un mémoire
(Travail personnel : 140 heures)

Durée :
1 an (Possibilité d'autorisation exceptionnelle sur 2 ans)

Examens :
Rédaction et soutenance orale d'un mémoire

Pour valider votre année de DIU, il vous est demandé :

- Une présence systématique à toutes les sessions (sauf impossibilité justifiée et exceptionnelle).
- La réalisation d'un mémoire avec une soutenance devant un jury en juillet 2022. La note minimum de 10/20, attribuée sur le contenu du mémoire et la soutenance, est indispensable pour l'obtention du diplôme.
- Sujet à traiter : un questionnement éthique qui vous aura particulièrement intéressé(e) au cours de la formation et/ou de votre pratique professionnelle.

Capacité et dates : (À titre indicatif et sous réserve de modification)

Capacité d'accueil limitée

Début des enseignements : novembre 2023
Fin des enseignements : mars 2024

Répartis sur 3 semaines de cours (les deux premières à Montpellier et la dernière à Marseille. C'est à vous de réserver l'hébergement si besoin est.

Soutenance : juillet 2024

Le programme détaillé des enseignements vous sera communiqué ultérieurement, en amont du début des enseignements, par le secrétariat universitaire.

<u>Contacts</u>

Autorisation d'inscription : indispensable, elle devra être jointe au dossier de pré-inscription.
Elle est délivrée par l'un des responsables pédagogiques après dépôt de candidature auprès du secrétariat universitaire :
Mme Chanal Charlotte :
Mail : charlotte.chanal@umontpellier.fr

Votre dépôt de candidature doit comprendre l'envoi :
-d'un CV
-d'une lettre de motivation
-de la copie des diplômes

La capacité d'accueil du diplôme étant limitée, il est recommandé d'entamer les démarches dès que possible.

N'attendez pas le début des enseignements pour envoyer votre demande d'autorisation d'inscription.

Renseignements :
Pour tout renseignement relatif à la formation et aux enseignements contactez :

Mme Charlotte Chanal :
charlotte.chanal@umontpellier.fr

Tél : 04 67 02 87 22

Ou l'Espace de réflexion éthique Occitanie :

espace-reflexion-ethique-occitanie@chu-montpellier.fr

Tél : 04 34 43 36 95